Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST NAZAIRE - 4402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/08/2024 - 6596 - 2018 B 00995 - 843 800 764 - ABALONE TT SAINT NAZAIRE

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

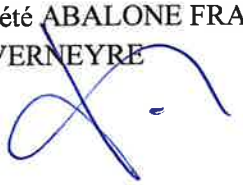
ABALONE TT SAINT NAZAIRE
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZAC DE GRANDCHAMPS - 3, RUE BARBARA
44570 TRIGNAC
843800764 RCS SAINT NAZAIRE

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT SAINT NAZAIRE *
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



SAS ABALONE TT ST NAZAIRE

3 AVENUE BARBARA

44570 TRIGNAC

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	13 705.69	9 029.97	4 675.72	3 651.87	1 023.85	28.04
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 058.00		7 058.00	13 176.00	-6 118.00	-46.43
	Autres immobilisations financières						
	Total II	20 763.69	9 029.97	11 733.72	16 827.87	-5 094.15	-30.27
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	389 607.74	2 380.18	387 227.56	426 695.89	-39 468.33	-9.25
	Autres créances	308 344.57		308 344.57	373 910.57	-65 566.00	-17.54
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	73 620.27		73 620.27	49 518.22	24 102.05	48.67
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 756.86		5 756.86	6 304.32	-547.46	-8.68
	Total III	777 329.44	2 380.18	774 949.26	856 429.00	-81 479.74	-9.51
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	798 093.13	11 410.15	786 682.98	873 256.87	-86 573.89	-9.91

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 058.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 126 000)	126 000.00	126 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 919.52	3 743.83	2 175.69	58.11
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	112 465.64	71 127.52	41 338.12	58.12
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	67 848.81	43 513.81	24 335.00	55.92
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	312 233.97	244 385.16	67 848.81	27.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 029.85	1 032.83	-2.98	-0.29
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 640.17	116 603.86	-43 963.69	-37.70
	Dettes fiscales et sociales	394 066.63	504 649.22	-110 582.59	-21.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 712.36	6 585.80	126.56	1.92
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	474 449.01	628 871.71	-154 422.70	-24.56
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	786 682.98	873 256.87	-86 573.89	-9.91
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	474 449.01	628 871.71		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 002 099.08		3 002 099.08	3 022 171.90	-20 072.82	-0.66
Chiffre d'affaires NET	3 002 099.08		3 002 099.08	3 022 171.90	-20 072.82	-0.66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				8 000.00	-8 000.00	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 082.51	28 115.81	-3 033.30	-10.79
Autres produits			124.90	842.13	-717.23	-85.17
Total des Produits d'exploitation (I)			3 027 306.49	3 059 129.84	-31 823.35	-1.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			342 131.20	331 071.97	11 059.23	3.34
Impôts, taxes et versements assimilés			75 078.74	80 813.08	-5 734.34	-7.10
Salaires et traitements			2 029 445.95	2 024 655.94	4 790.01	0.24
Charges sociales			469 721.15	528 746.02	-59 024.87	-11.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 646.25	2 568.18	-921.93	-35.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 380.18		2 380.18	
Dotations aux provisions						
Autres charges			3.93	96.10	-92.17	-95.91
Total des Charges d'exploitation (II)			2 920 407.40	2 967 951.29	-47 543.89	-1.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			106 899.09	91 178.55	15 720.54	17.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 083.21	1 233.09	850.12	68.94
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 083.21	1 233.09	850.12	68.94
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	58.66		58.66	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	58.66		58.66	
2. Résultat financier (V-VI)	2 024.55	1 233.09	791.46	64.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	108 923.64	92 411.64	16 512.00	17.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47.83	47.83		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	47.83	47.83		
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-47.83	-47.83		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	19 745.00	24 199.00	-4 454.00	-18.41
Impôts sur les bénéfices (X)	21 282.00	24 651.00	-3 369.00	-13.67
Total des produits (I+III+V+VII)	3 029 389.70	3 060 362.93	-30 973.23	-1.01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 961 540.89	3 016 849.12	-55 308.23	-1.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	67 848.81	43 513.81	24 335.00	55.92

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 786 682.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 002 099.08 Euros et dégageant un bénéfice de 67 848.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 870		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 166		2 670
TOTAL	11 036		2 670
TOTAL GENERAL	11 036		2 670

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 870	4 870
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 836	8 836
TOTAL			13 706	13 706
TOTAL GENERAL			13 706	13 706

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 478	826		3 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 905	820		5 726
TOTAL	7 384	1 646		9 030
TOTAL GENERAL	7 384	1 646		9 030

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	826				
Matériel de bureau informatique mobilier	820				
TOTAL	1 646				
TOTAL GENERAL	1 646				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 380			2 380
TOTAL		2 380			2 380
TOTAL GENERAL		2 380			2 380
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 380			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 058	7 058	
Clients douteux ou litigieux	14 281	14 281	
Autres créances clients	375 327	375 327	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 772	18 772	
Impôts sur les bénéfices	1 974	1 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 475	10 475	
Groupe et associés	265 020	265 020	
Débiteurs divers	12 104	12 104	
Charges constatées d'avance	5 757	5 757	
TOTAL	710 767	710 767	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 118		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 030	1 030		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 640	72 640		
Personnel et comptes rattachés	208 179	208 179		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 986	33 986		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 122	126 122		
Autres impôts taxes et assimilés	25 779	25 779		
Autres dettes	6 712	6 712		
TOTAL	474 449	474 449		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 104
Total	12 104

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 030
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 413
Dettes fiscales et sociales	148 111
Autres dettes	6 712
Total	173 266

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 757
Total	5 757

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	73 285
Total (1)	73 285

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	241 774
Total	241 774

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	180
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		180

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 2%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.65 %

ABALONE TT SAINT NAZAIRE
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZAC DE GRANDCHAMPS - 3, RUE BARBARA
44570 TRIGNAC
843800764 RCS SAINT NAZAIRE
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 67848,81 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 112465,64 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 5919,52 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 3392,44 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 176922,01 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 106866,01 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 70056,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 5,56 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

ABALONE TT SAINT NAZAIRE
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 126000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZAC DE GRANDCHAMPS - 3, RUE BARBARA
44570 TRIGNAC
843800764 RCS SAINT NAZAIRE
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 67848,81 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 112465,64 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 5919,52 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 3392,44 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 176922,01 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 106866,01 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 70056,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 5,56 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S
ZAC de Grandchamps 3 Rue Barbara 44570 TRIGNAC

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S

ZAC de Grandchamps 3 Rue Barbara 44570 TRIGNAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



Yohann BOSSARD

Associé

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ST NAZAIRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 AVENUE BARBARA 44570 TRIGNAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 84380076400014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	13 706	AU	9 030	4 676	3 652
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	7 058	BG		7 058	13 176
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	20 764	BK	9 030	11 734	16 828
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	389 608	BY	2 380	387 228	426 696
	Autres créances (3)	BZ	308 345	CA		308 345	373 911
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	73 620	CG		73 620	49 518
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 757	CI		5 757	6 304
	TOTAL (III)	CJ	777 329	CK	2 380	774 949	856 429
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	798 093	1A	11 410	786 683	873 257

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 058 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ST NAZAIRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 126 000)	DA	126 000	126 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 920	3 744
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	112 466	71 128
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 849	43 514
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	312 234	244 385
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 030	1 033
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 640	116 604
	Dettes fiscales et sociales	DY	394 067	504 649
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 712	6 586
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	474 449	628 872
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	786 683	873 257

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	474 449	628 872
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ST NAZAIRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 002 099	FH		FI	3 002 099	3 022 172
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 002 099	FK		FL	3 002 099	3 022 172
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		8 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 083	28 116
	Autres produits (1) (11)					FQ	125	842
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 027 306	3 059 130
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	342 131	331 072
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	75 079	80 813
	Salaires et traitements*					FY	2 029 446	2 024 656
	Charges sociales (10)					FZ	469 721	528 746
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 646	2 568
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 380	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	96
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 920 407	2 967 951
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	106 899	91 179
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 083	1 233
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 083	1 233
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	59	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	59	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 025	1 233
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	108 924	92 412

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ST NAZAIRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	48	48
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	48	48
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(48)	(48)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	19 745	24 199
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	21 282	24 651
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 029 390	3 060 363
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 961 541	3 016 849
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 849	43 514
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	25 083	23 624
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
HUISSIER	48	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 786 682.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 002 099.08 Euros et dégageant un bénéfice de 67 848.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 870		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 166		2 670
TOTAL	11 036		2 670
TOTAL GENERAL	11 036		2 670

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 870	4 870
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 836	8 836
TOTAL			13 706	13 706
TOTAL GENERAL			13 706	13 706

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 478	826		3 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 905	820		5 726
TOTAL	7 384	1 646		9 030
TOTAL GENERAL	7 384	1 646		9 030

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	826				
Matériel de bureau informatique mobilier	820				
TOTAL	1 646				
TOTAL GENERAL	1 646				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 380			2 380
TOTAL		2 380			2 380
TOTAL GENERAL		2 380			2 380
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 380			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 058	7 058	
Clients douteux ou litigieux	14 281	14 281	
Autres créances clients	375 327	375 327	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 772	18 772	
Impôts sur les bénéfices	1 974	1 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 475	10 475	
Groupe et associés	265 020	265 020	
Débiteurs divers	12 104	12 104	
Charges constatées d'avance	5 757	5 757	
TOTAL	710 767	710 767	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 118		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 030	1 030		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 640	72 640		
Personnel et comptes rattachés	208 179	208 179		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 986	33 986		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 122	126 122		
Autres impôts taxes et assimilés	25 779	25 779		
Autres dettes	6 712	6 712		
TOTAL	474 449	474 449		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 600			12 600

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 104
Total	12 104

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 030
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 413
Dettes fiscales et sociales	148 111
Autres dettes	6 712
Total	173 266

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 757
Total	5 757

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	73 285
Total (1)	73 285

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	241 774
Total	241 774

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	180
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		180

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 2%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.65 %

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S
ZAC de Grandchamps 3 Rue Barbara 44570 TRIGNAC

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S

ZAC de Grandchamps 3 Rue Barbara 44570 TRIGNAC

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Saint-Nazaire S.A.S,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



Yohann BOSSARD

Associé